

# Les descendants de Sulpice



**Etienne Audoux** x Madeleine Alablanche

bail de prés par Etienne Audoux à François Darnault,  
fermier de Grange Dieu,  
en date du 13 octobre 1719

13 8bre 1719

Vu bail a ferme  
pour 5 ans par

Guillaume Audoux

a

françois garnier  
pour 14 ans par  
an

par devant les notables et les seigneurs  
de la ville et baronnie de Senonx souffrey  
a present en sa ville de Senonx la baronnie de  
Senonx de vignes le quart de la baronnie  
pour 14 ans par les seigneurs comme a l'ordr

Fin de l'acte

par Senonx vendra la present de la baronnie  
aux seigneurs qui les ont eues par ce bail  
donnés aux seigneurs que par Senonx  
et meme de Senonx faisant

Cozille a Senonx le dix neuf octobre 1719  
Guillaume Audoux  
Garnier

